



Ils s'expriment

Groupe majoritaire d'intérêt communal

Le programme du Président pour les collectivités

Les Français ont choisi la République et l'Europe à travers l'élection d'Emmanuel Macron. Un certain nombre de projets pour les collectivités locales ont été proposés au cours de la campagne :

- **Réforme territoriale** : « la commune doit rester l'échelon de référence de notre organisation institutionnelle » avec pour projet de « réduire de 25 % le nombre de départements d'ici à 2022, principalement là où de grandes métropoles ont été créées ».
- **Relations financières État-collectivités** : il est proposé « un pacte de responsabilité » afin de « réaliser 10 milliards d'économies sur cinq ans ». Il est proposé de permettre de revenir sur la réforme des rythmes scolaires et de laisser une certaine liberté sur la gestion salariale des agents territoriaux. Une « conférence des territoires » devrait se réunir tous les six mois associant tous les niveaux de collectivités et des magistrats de la Cour des comptes pour évaluer les efforts en matière de dépenses publiques et prévoir les conséquences du non-respect des engagements.
- **Fiscalité locale** : d'ici à 2020, 80 % des ménages seront exonérés de la taxe d'habitation. « L'État remboursera, à l'euro près, au taux actuel, les dégrèvements ; les maires conservant les pleins pouvoirs en matière de fixation des taux. »
- **Investissements publics** : un plan de relance sur cinq ans est prévu, doté de 50 milliards d'euros, dont 10 milliards destinés aux collectivités.

Des projets lourds de conséquences nécessitant des précisions, afin de construire ensemble, l'État et les collectivités, les politiques destinées à résoudre nos problèmes.

Max Levita, vice-président en charge des finances

Groupe Les Républicains - Centre - Société civile

Appel au respect des principes républicains

Sans complaisance avec le Front national, notre responsabilité est de dénoncer l'action du président, qui a utilisé un bâtiment géré par la Métropole pour faire de la propagande politique. En période électorale, les collectivités publiques doivent pourtant respecter un principe de neutralité.

Si Monsieur Saurel ne supporte pas – comme nous – l'idée de voir le FN au pouvoir, alors nous lui suggérons d'adopter une politique de l'action, plutôt qu'une politique de communication. Si ce coup d'éclat lui a permis d'avoir les gros titres de la presse, il n'aura pas gagné en respect vis-à-vis d'une partie des Montpelliérains.

Pour les électeurs frontistes, votre action constitue avant tout une provocation, qui ne les détournera pas de leur chemin, au contraire !

Jacques Domergue, président du groupe

Groupe Libres et Humanistes

Pour un SCoT en phase avec nos besoins en déplacements

Les déplacements urbains et périurbains sont un enjeu majeur de nos futurs modes de vie. Les différents modes de déplacement et leurs développements doivent en ce sens être envisagés en fonction de leur pertinence pour l'avenir des femmes et des hommes à qui ils s'adressent. Dès lors, ils doivent guider notre urbanisation et non l'inverse.

Pour ne pas commettre sur notre Métropole les erreurs faites sur Montpellier (conduisant notamment à une saturation des axes de circulation...), il nous semble essentiel d'accélérer les études sur le Schéma directeur des mobilités, afin d'alimenter le PDU (Plan de déplacements urbains) et le SCoT.

Anne Brissaud, Éric Petit, Sabria Bouallaga